



SEANCE DU 28 JANVIER 2021

Envoyé en préfecture le 29/01/2021

Reçu en préfecture le 29/01/2021

Affiché le

ID : 064-216401406-20210129-03_28_01_2021-DE

SLO

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

DELIBERATION N° 3

L'an deux mil-vingt-un, le vingt-huit janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 22 janvier 2021

Objet : Création
d'un réseau
numérique -
Demande de
financement
auprès de l'Etat
au titre de la
dotation de
soutien à
l'investissement
local (DSIL)

Membres présents : F. GONZALEZ, MJ ROQUES, G. LASSABE, M. EVENE-MATEO, L. GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S. DARRIGUES, P. ACEDO, J. DARRIGADE, C. DUFOUR, X. BAYLAC, C. DUPIN, JP CAZAUX, JP ALPHA, C.DOS SANTOS, S. MOREIRA, JM GUTIERREZ, S.PUYO, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, H.ETCHENIQUE, F.BILLARD, M.BECRET, J.RANCE ;

Membres absents excusés ayant donné procuration : E.SERRES (pouvoir à C.DOS SANTOS) ; G.GALASSO (pouvoir à JM GUTIERREZ) ; K.PERY (pouvoir à M.EVENE)

Secrétaire de séance : C.DOS SANTOS

Madame Sandrine DARRIGUES, Adjointe, indique que dans le contexte actuel de crise sanitaire liée à la Covid 19, l'Etat a adopté un plan de relance avec un abondement de fonds tels que celui de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Parmi les 6 grandes priorités thématiques éligibles à ce dispositif, figure le développement numérique.

A ce titre, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet visant à améliorer le système de téléphonie et internet de la mairie et des services distants (écoles, CCAS, centre social, Centre technique municipal...) afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et les conditions de travail du personnel.

Pour ce faire, compte tenu de la complexité du dossier, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société ETIC consulting.

Parmi les solutions étudiées, il ressort que la plus performante tant sur le plan technique que financier (car génératrice d'économie de frais de fonctionnement) est de déployer un réseau fibre optique privé sur les 12 sites à desservir. Le coût estimatif de l'opération (assistance à maîtrise d'ouvrage comprise) s'établit à 56 187 € HT (67 424 € TTC).

Envoyé en préfecture le 29/01/2021

Reçu en préfecture le 29/01/2021

Affiché le

ID : 064-216401406-20210129-03_28_01_2021-DE

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un accompagnement financier de l'Etat auprès de la DSIL au taux maximum.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

Approuve le projet de création de réseau numérique (internet, téléphonie) pour un coût estimatif de 56 187 € HT (67 424 € TTC).

Sollicite un accompagnement financier au taux maximum auprès de l'Etat au titre de la DSIL ;

Charge Monsieur le Maire de mener à bien les démarches nécessaires.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 29 janvier 2021

Le Maire,

Francis GONZALEZ

